

■ **Restaurant Saphir Sàrl**, à Genève, exploitation de cafés-restaurants (FOSC du 22.01.2004, p. 7). La procuration de Gaudin Armand est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Rey Charles, de Versoix, à Vernier.

Journal no 2893 du 04.03.2004
(02163338 / CH-660.2.199.000-5)